LES SERVICES COMPLEMENTAIRES
proposés par l'IUT de Valence aux entreprises:

● Parce que vos besoins en recrutement sont divers (CDD, CDI, alternants, stagiaires, etc...) et peuvent survenir à tout moment dans l'année, l'IUT de Valence a conçu un espace de dépôts d'offres de stages et d'emplois disponible sur notre site internet **www.iut-valence.fr**

Le dépôt d'annonce y est gratuit, avec une procédure rapide et simple d'utilisation. Vos offres sont instantanément accessibles à tous nos étudiants et diplômés.

● Club entreprises de l'IUT de Valence, le « **club passerelle** » :
L'IUT de Valence a lancé en 2014 son club entreprises.
Sa vocation est d'initier et de développer des liens entre les **3E** (Entreprises, Etudiants et Enseignants) afin de rapprocher ces acteurs sur des projets communs en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ce club, abrité dans les murs de l'IUT, est à l'écoute permanente des besoins et des aspirations des entreprises.

Rejoignez nous !
Pour plus d'informations, contactez **Madame Claire FLOURY-GUEPIN**,
Chargée de développement pour le club passerelle
☎ 04 75 41 88 27 ✉ club-passerelle@iut-valence.fr

PASSERELLE
LE CLUB ENTREPRISES DE L'IUT VALENCE

TAXE D'APPRENTISSAGE (en cours de réforme)

La taxe d'apprentissage est une obligation fiscale versée aux établissements d'enseignement professionnel et technologique.
Chaque entreprise décide elle-même (pour une partie) quel établissement en bénéficiera.
Les entreprises peuvent contribuer en espèces ou en nature (don de matériel). C'est pour cela que cette décision d'investissement est très importante pour l'avenir des formations des futurs professionnels.

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence ?
Pluridisciplinaire, moderne, innovant et performant, l'IUT de Valence ouvre un large éventail de cursus universitaires et de formations professionnalisantes. Nos formations s'adaptent au plus près des besoins des entreprises.
Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuez activement à soutenir notre développement.
Ainsi, chaque année, l'IUT peut améliorer son équipement et offrir un encadrement pédagogique de qualité.
Cette ressource indispensable représente 20 % de notre budget annuel.
En versant votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence, l'adhésion au club Passerelle vous est offerte.

CONTACTS

Responsable de la formation : **Madame Fabienne ROUMEAS**
✉ fabienne.roumeas@iut-valence.fr
Coordinatrice du Valentin : **Madame Claude RIGOT**
✉ claude.rigot@educagri.fr

Secrétariat pédagogique de la formation : **Madame Najette ZAIDI**
☎ 04 75 41 88 13 ✉ secretariat.lppv@iut-valence.fr

Service Alternance - Entreprises - Formation Continue :
➤ Mise en place du contrat, simulation coût annuel d'un alternant...
➤ Gestion et suivi des contrats de professionnalisation
☎ 04 75 41 88 16/10 ✉ alternance@iut-valence.fr
Démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) : **Madame Anne DEGUILHEM**
☎ 04 75 41 88 10 ✉ vae@iut-valence.fr

Mise à jour : Juin 2018

Licence Professionnelle Productions Végétales Parcours Management, Commercialisation et Ingénierie des semences (MCIS)

ENTREPRISE

VOUS AVEZ DES BESOINS

Nous formons à vos côtés vos futurs collaborateurs

leValentin EPLEFPA VALENCE

IUT Valence UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

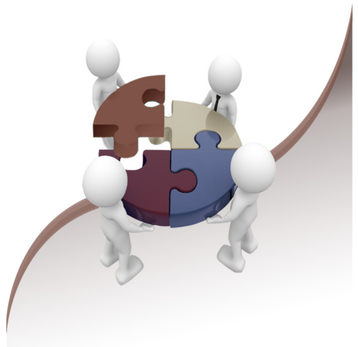

LP PV

Champ des compétences développées

- Planifier et suivre la production de semences auprès des opérateurs,
- Maitriser le Process industriel : logistique, séchage, triage, traitement, conditionnement,
- Manager et encadrer des équipes,
- Avoir une démarche de suivi et de maîtrise de la qualité (amélioration continue, veille technique et réglementaire),
- Gérer les coûts de production, diagnostic,
- Commercialiser des semences et plants,
- Participer à la politique commerciale et marketing de l'entreprise.

Exemples de missions possibles

- Suivi de développement de culture et des récoltes : réalisation de plannings,
- Suivi logistique import/export,
- Encadrement de saisonniers,
- Travaux de préparation de semis, notation de tests,
- Gestion et inventaire de stocks de graines,
- Suivi et évaluations d'essai de sélections variétales,
- Prospection contrat agriculteur multiplicateur,
- Négociation des contrats signés avec les agriculteurs multiplicateurs,
- Mise en place de procédures qualité.

Types d'emplois accessibles

- Assistant sélectionneur, chargé d'études,
- Agriculteur multiplicateur,
- Responsable de production,
- Responsable d'usine et coordinateur logistique,
- Responsable qualité semences,
- Conseiller technico-commercial,
- Responsable d'expérimentation,
- Assistant marketing,
- Chef produit.

Nos relations

- ☑ Des échanges de plusieurs types :

  * Un service Alternance-Entreprises-Formation Continue et un secrétariat pédagogique à l'IUT de Valence à votre écoute, tout au long de l'année, pour vous aider notamment dans les démarches administratives de mise en place et de suivi du contrat, et pour répondre à toutes vos questions.

  * Désignation d'un tuteur universitaire en relation permanente avec le tuteur entreprise ou le maître d'apprentissage selon le contrat.

- ☑ Possibilité de participer aux jurys de recrutement des candidats sur simple demande.
- ☑ 50% d'intervenants professionnels parmi l'équipe pédagogique de la formation pour une approche au plus près du terrain.
- ☑ Possibilité de participer aux jurys de soutenance à partir de Juin.

Quelques exemples d'entreprises partenaires

Limagrain – de la terre à la vie
HM•CLAUSE
TOP Semence
ENZA ZADEN

MODE DE SELECTION DES CANDIDATS

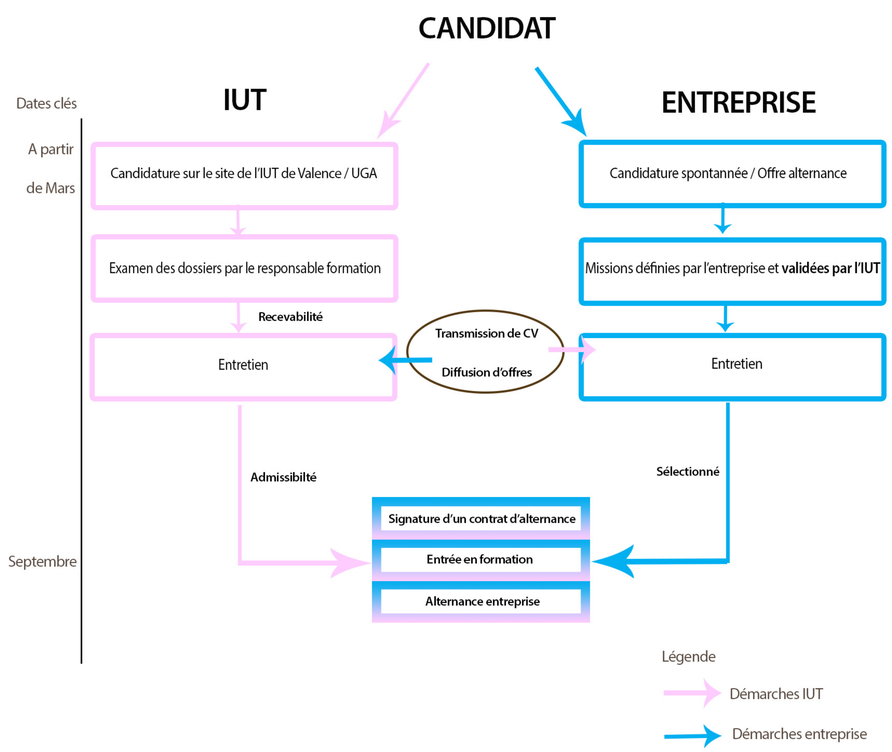

ELEMENTS CLES DE LA FORMATION

BAC +3

490 heures

Alternance

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Contrats d'un an de début Septembre à fin Août

Rythme de l'alternance

Septembre à mi-Juin
- 2 à 4 sem. en entreprise
- 1 à 3 sem. à l'IUT

Puis courant Juin
Exclusivement en entreprise

Tarif formation

Procédures différentes selon le type de contrat, prenez contact avec le service alternance

IUT Valence – Université Grenoble Alpes